



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 02362

Numéro SIREN : 410 769 467

Nom ou dénomination : HOUDRY GRENOT

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2017 sous le numéro de dépôt 73381



20170733812016

DATE DEPOT : 04/08/2017

N° DE DEPOT : 73381

N° GESTION : 1997B02362

N° SIREN : 410769467

DENOMINATION : HOUDRY GRENOT

ADRESSE : 114 RUE DES MOINES 75017 PARIS

MILLESIME : 2016

HOUDRY GRENOT
S.A.S. au capital de 250.000 €
Siège social : 114 rue des Moines 75017 PARIS
410 769 467 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

DEUXIEME RESOLUTION

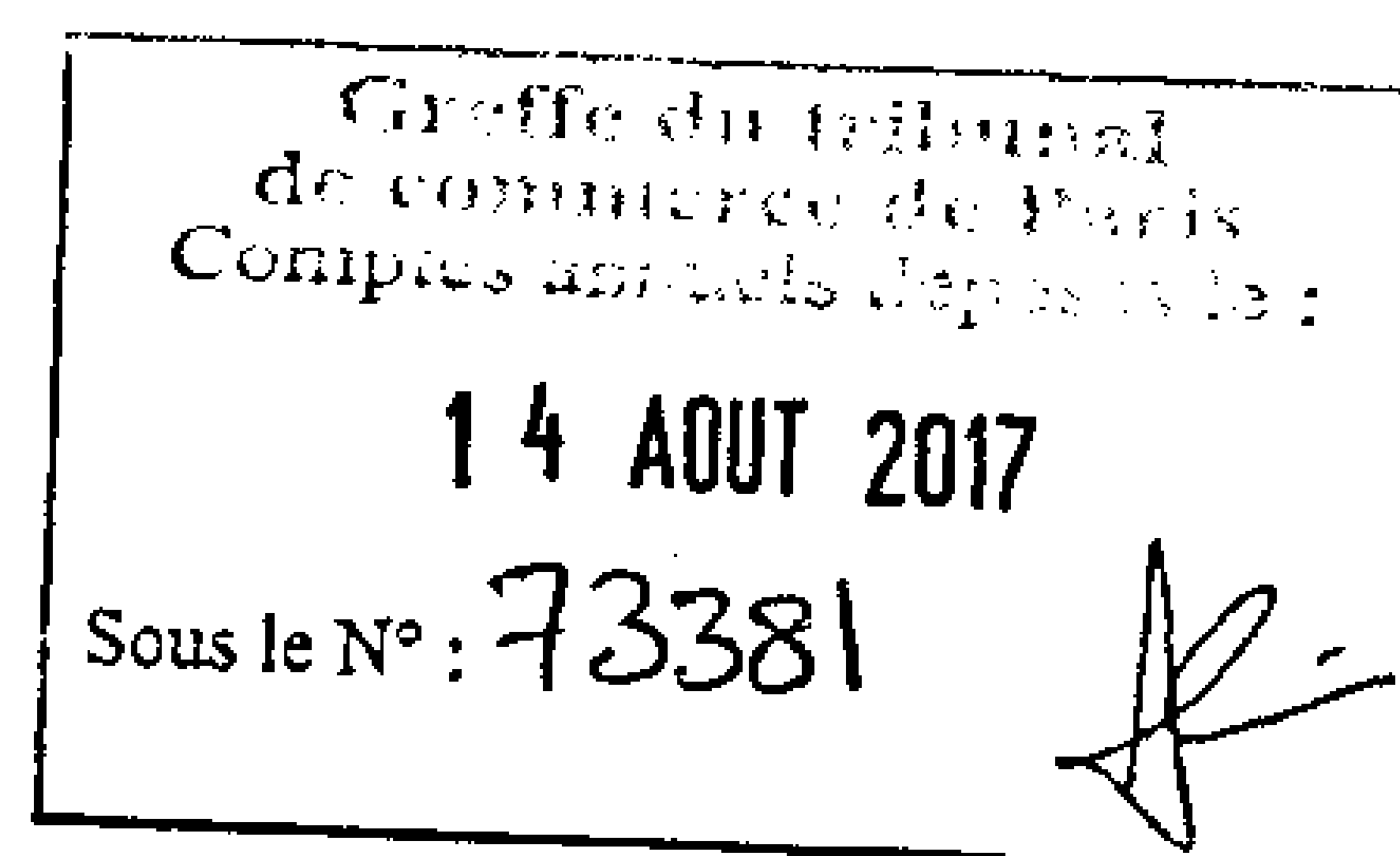
L'Assemblée Générale, décide d'imputer comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 147.250 € :

- En totalité au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



HOUDRY GRENOT
S.A.S. au capital de 250.000 €
Siège social : 114 rue des Moines 75017 PARIS
410 769 467 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
SUR LES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

1°) *RESULTAT D'EXPLOITATION :*

Notre société a réalisé un chiffre d'affaire de 6.032.703 € contre 6.832.648 € au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation est de 5.885.293 €, celui des charges est de 5.724.077 € ; il en ressort donc un résultat d'exploitation de 161.216 €.

2°) *RESULTAT FINANCIER :*

Nous réalisons un résultat financier négatif de 2.922 € uniquement composé de charges.

3°) *RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS :*

Le résultat courant avant impôts est de 158.294 €.

4°) *RESULTAT EXCEPTIONNEL :*

Le résultat exceptionnel est négatif de 11.311 € composé de 3.901 € de produits et de 15.212 € de charges.

5°) RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le bénéfice de l'exercice se chiffre à 147.250 € contre une perte de 268.797 € pour l'exercice précédent.

6°) ACTIVITE DE L'EXERCICE :

Le chiffre d'affaires de 2016 a baissé par rapport à 2015, mais avec une nette amélioration de la rentabilité, grâce à une politique de gestion rigoureuse.

II - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de commerce (issu de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008), nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs de 31 à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs de 61 à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs de 90 à 120 jours
2015	87.951 €	117.738 €	12.825 €	189.725 €
2016	116.719 €	174.893 €	8.450 €	194.379 €

III - EXERCICE EN COURS ET EVENEMENTS DEPUIS LA CLOTURE

Aucun évènement significatif.

IV - EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les premiers mois de l'exercice 2017 sont bons.

V - RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT - INVESTISSEMENTS

Pas de dépenses particulières.

VI - PRISE DE PARTICIPATIONS

Néant.

VII - CESSION DE PARTICIPATIONS

Néant.

VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Notre société détient 100 % du capital de la société EMICA qui a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 un chiffre d'affaires de 1.153.922 € et une perte de 8.512 €.

Notre société détient 10 % du capital de la société 7 SERVICES dont l'exercice clos le 31 décembre 2016 a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 494.361 € et un bénéfice de 35.342 €.

IX - RESULTATS - AFFECTATION

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 147.250 €, que nous vous proposons, d'affecter comme suit :

- En totalité au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

X - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices clos.

XI - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les termes du Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

XII - CHARGES ET DEPENSES SOMPTUAIRES

Nous vous indiquons par ailleurs le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement au sens de l'article 39-4 du CGI est de 10.645 €.

XIII - RENOUVELLEMENT DES MANDATS

Nous indiquons qu'aucun mandat n'est arrivé à expiration.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles à celles adoptées pour l'exercice précédent.

Votre Commissaire aux Comptes relate dans son rapport général, l'accomplissement de sa mission.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a final vertical stroke.

①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : HOUDRY GRENOT SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise 114 rue des moines 75017 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET * 4 1 0 7 6 9 4 6 7 0 0 0 1 1		Néant ☐ *					
		Exercice clos le, 3 1 1 2 2 0 1 6					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 433	AG	11 498	9 935
		Fonds commercial (I)	AH	186 401	AI		186 401
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	33 284	AS	28 614	4 670
		Autres immobilisations corporelles	AT	155 446	AU	146 211	9 235
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	302 000	CV	100 000	202 000
		Créances rattachées à des participations	BB	4 000	BC		4 000
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	50 441	BI		50 441
TOTAL (II)		BJ	753 005	BK	286 323	466 682	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	38 450	BM		38 450
		En cours de production de biens	BN	15 000	BO		15 000
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	976 654	BY	31 127	945 527
		Autres créances (3)	BZ	180 224	CA		180 224
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	292 913	CG		292 913
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	17 572	CI		17 572
TOTAL (III)		CJ	1 520 812	CK	31 127	1 489 685	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 273 817	1A	317 450	1 956 367	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		HOUDRY GRENOT SAS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)	DA	250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK	DC			
	Réserve légale (3)	DD	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ	DG	295 660		
	Report à nouveau	DH	(176 553)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	147 250		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	541 357	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 509		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI	DV	71 879		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	80 430		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	705 600		
	Dettes fiscales et sociales	DY	473 457		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	29 169		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	41 966		
	TOTAL (IV)	EC	1 415 010		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 956 367		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 334 580		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		HOUDRY GRENOT SAS				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	37 285	FB		FC	37 285	
	Production vendue	biens * services *	FD	5 935 888	FE	41 559	FF	5 977 446
			FG	17 972	FH		FI	17 972
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 991 145	FK	41 559	FL	6 032 703	
	Production stockée *				FM	(172 519)		
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	24 918		
	Autres produits (1) (11)				IQ	190		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 885 293
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	33 074
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	1 097 801
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(2 230)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 895 047
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	125 400
	Salaires et traitements *						FV	1 484 776
	Charges sociales (10)						FZ	1 036 813
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	8 945
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	31 948
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 724 077
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	161 216	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 922
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	2 922	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 922)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	158 294	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOUDRY GRENOT SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 901	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 901	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	14 574	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	638	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	15 212	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(11 311)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(267)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 889 194	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 741 943	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	147 250	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	3 895
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	758
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	sur exercices antérieurs			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
				758	3 895	
	sur clients et fournisseurs			184	6	
amendes			13 632			
sur actifs			638			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
sur clients				1 818		
sur impôts				1 100		
sur organismes sociaux			758	977		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise										HOUDRY GRENOT SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste									
										Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	201 570	KE		KF	10 367							
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9					KJ		KK		KL								
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1					KM		KN		KO								
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2				KP		KQ		KR								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3					KS	31 994	KT		KU	1 290							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV	85 423	KW		KX	526							
		Matériel de transport *							KY	12 500	KZ		LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	71 168	LC		LD								
		Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG								
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes								LK		LL		LM								
	TOTAL III								LN	201 086	LO		LP	1 816							
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T							
		Autres participations								8U	306 000	8V		8W							
Autres titres immobilisés								IP		IR		IS									
Prêts et autres immobilisations financières								IT	51 012	IU		IV									
TOTAL IV								LQ	357 012	LR		LS									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	759 667	OH		OJ	12 183								
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légitime* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
						par virement de poste à poste															
						1															
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		DO		D7								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	4 103	LW	207 834	IX	207 834							
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ								
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC								
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME		MF							
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions						IS		MC		MH		MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	33 284	ML	33 284							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers						IU		MM		MN	85 949	MO	85 949						
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	12 500	MR	12 500						
		Matériel de bureau et mobilier informatique						IW		MS	14 171	MT	56 997	MU	56 997						
		Emballages récupérables et divers *						IX		MV		MW		MX							
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB								
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF								
TOTAL III						IY		NG	14 171	NI	188 731	NI	188 731								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7		OW								
	Autres participations						IO		OX		OY	306 000	OZ								
	Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D								
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	571	2F	50 441	2G								
	TOTAL IV						I3		NJ	571	NK	356 441	2H								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	18 845	OL	753 005	OM	396 564								

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : HOUDRY GRENOT SAS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>HOUDRY GRENOT SAS</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles			PE	14 528	PF	436	PG	3 465	PH	11 498					
TOTAL I															
TOTAL II															
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions			PM		PN		PO		PQ						
			PR		PS		PT		PU						
			PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	26 435	QA	2 179	QB		QC	28 614					
Autres immobilisations corporelles			QD	78 152	QE	2 369	QF		QG	80 520					
			QH	11 788	QI	712	QJ		QK	12 500					
			QL	64 112	QM	3 250	QN	14 171	QO	53 191					
			QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	180 487	QV	8 509	QW	14 171	QX	174 825					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	195 014	ØP	8 945	ØQ	17 636	ØR	186 323					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions		Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venant (NS + NT + NU)	NY			Total général non venant (NW - NY)	NZ				
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : HOUDRY GRENOT SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	4 000	UM		UN	4 000		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	50 441	UV		UW	50 441		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	46 378		46 378				
	Autres créances clients			UX	930 276		930 276				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	3 900		3 900				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	23 545		23 545				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	78 640		78 640				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	60 933		60 933				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	13 205		13 205				
	Charges constatées d'avance			VS	17 572		17 572				
	TOTAUX			VT	1 228 890	VU	1 174 449	VV	54 441		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	12 509		12 509						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	705 600		705 600						
Personnel et comptes rattachés		8C	61 547		61 547						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	232 037		232 037						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	171 878		171 878						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 996		7 996						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	71 879		71 879						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	29 169		29 169						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	41 966		41 966						
TOTAUX		VY	1 334 580	VZ	1 334 580						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	13 390	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

3AC

AUDIT ANALYSES ASSOCIES CORPORATE

BDO

SAS HOUDRY GRENOT

114 RUE DES MOINES
75017 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2016**

**AUX ASSOCIES DE
SAS HOUDRY GRENOT
114 RUE DES MOINES
75017 PARIS**

Mesdames, Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SAS HOUDRY GRENOT, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président . Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 al 1^{er} du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Issy les Moulineaux, le 12 juin 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
3AC

JEAN-MARC ROMILLY



Désignation de l'entreprise :		HOUDRY GRENOT SAS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2						
Adresse de l'entreprise		114 rue des moines 75017 PARIS										Durée de l'exercice précédent *		1 2						
Numéro SIRET *		4 1 0 7 6 9 4 6 7 0 0 0 1 1										Néant ☐ *								
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 1 6						
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA																		
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC							
		Frais de développement *	CX										CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										21 433		AG		11 498		9 935	
		Fonds commercial (I)	AH										186 401		AI				186 401	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ												AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL												AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN												AO					
		Constructions	AP												AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										33 284		AS		28 614		4 670	
		Autres immobilisations corporelles	AT										155 446		AU		146 211		9 235	
		Immobilisations en cours	AV												AW					
		Avances et acomptes	AX												AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS												CT					
		Autres participations	CU										302 000		CV		100 000		202 000	
		Créances rattachées à des participations	BB										4 000		BC				4 000	
		Autres titres immobilisés	BD												BE					
		Prêts	BF												BG					
		Autres immobilisations financières *	BH										50 441		BI				50 441	
TOTAL (II)		BJ										753 005		BK		286 323		466 682		
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										38 450		BM				38 450	
		En cours de production de biens	BN										15 000		BO				15 000	
		En cours de production de services	BP												BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR												BS					
		Marchandises	BT												BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV												BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										976 654		BY		31 127		945 527	
		Autres créances (3)	BZ										180 224		CA				180 224	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB												CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD												CE					
		Disponibilités	CF										292 913		CG				292 913	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH										17 572		CI				17 572	
TOTAL (III)		CJ										1 520 812		CK		31 127		1 489 685		
Frais d'émission d'emprunt à étalet (IV)		CW																		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM																		
Écarts de conversion actif * (VI)		CN																		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										2 273 817		IA		317 450		1 956 367		
Renvois : (I) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :										Stocks :				Créances :				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise

HOUDRY GRENOT SAS

Néant

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000 ..)	DA	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	295 660
	Report à nouveau	DH	(176 553)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	147 250
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	541 357
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 509
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	71 879
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	80 430
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	705 600
	Dettes fiscales et sociales	DY	473 457
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	29 169
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	41 966
	TOTAL (IV)	EC	1 415 010
	Ecart de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 956 367
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 334 580
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

HOUDRY GRENOT SAS

Néant ☐ *

			Exercice N			
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	37 285	FB	FC 37 285
	Production vendue	biens *	FD	5 935 888	FE	FF 5 977 446
		services *	FG	17 972	FH	FI 17 972
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	5 991 145	FK	FL 6 032 703
	Production stockée *					FM (172 519)
	Production immobilisée *					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP 24 918
	Autres produits (1) (11)					FQ 190
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 5 885 293
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 33 074
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 1 097 801
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV (2 230)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 895 047
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 125 400
	Salaires et traitements *					FY 1 484 776
	Charges sociales (10)					FZ 1 036 813
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA 8 945
			- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC 12 503
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)					GE 31 948
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 5 724 077
	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 161 216
en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)			GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)			GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 2 922
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU 2 922
- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (2 922)
- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW 158 294

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 201

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		HOUDRY GRENOT SAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	3 901		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		ID	3 901		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		IE	14 574		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		IF	638		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HI	15 212		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(11 311)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			IK	(267)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	5 889 194		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	5 741 943		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	147 250		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont		HY		
		produits de locations immobilières		IG	3 895	
	(3)	Dont		HP		
		- Crédit-bail mobilier *		HQ		
	- Crédit-bail immobilier		IH	758		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IJ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IK		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IX		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		RC		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RD		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		A1		
	(9)	Dont transferts de charges		A2		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A3		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A4		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
	sur exercices antérieurs		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	sur clients et fournisseurs		758		3 895	
amendes		184		6		
sur actifs		13 632				
		638				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
sur clients		Charges antérieures		Produits antérieurs		
sur impôts				1 818		
sur organismes sociaux				1 100		
		758		977		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HOUDRY GRENOT SAS

114 rue des moines

75017 PARIS

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 956 367,20 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 147 250,46 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/04/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Nouvelle règle d'amortissement:

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- crédit du compte 649000 / débit du compte 444000 pour un montant de 66 494 euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- et de reconstitution de leur fonds de roulement

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 186 401

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport	186 401		186 401	%
TOTAL	186 401		186 401	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 753 005

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	201 570	10 367	4 103	207 834
Immobilisations corporelles	201 086	1 816	14 171	188 731
Immobilisations financières	357 012		571	356 441
TOTAL	759 667	12 183	18 845	753 005

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 286 323

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 528	436	3 465	11 498
Immobilisations corporelles	180 487	8 509	14 171	174 825
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	100 000			100 000
TOTAL	295 014	8 945	17 636	286 323

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	21 433	11 498	9 935	1 ans
Fonds commercial	186 401	0	186 401	Non amortiss.
Materiel et outillage	33 284	28 614	4 670	de 3 à 5 ans
Installations agenc. amenagt. dive	85 949	80 520	5 429	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	12 500	12 500	0	de 2 à 5 ans
Materiel de bureau & informatique	36 060	32 253	3 806	de 3 à 5 ans
Mobilier	20 937	20 937	0	10 ans
TOTAL	396 564	186 323	210 241	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 1 228 890

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	54 441		54 441
Actif circulant & charges d'avance	1 174 449	1 174 449	
TOTAL	1 228 890	1 174 449	54 441

3.4 - Provisions pour dépréciation = 31 127

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	43 543	12 502		24 918	31 127
Comptes financiers					
Total	43 543	12 502		24 918	31 127

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 20 206

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	7 258
Autres créances	12 947
Disponibilités	
TOTAL	20 206

3.6 - Charges constatées d'avance = 17 572

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 250 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	12340	20,26	250 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	12340	20,26	250 000

4.2 - Etat des dettes = 1 334 580

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	12 509	12 509		
Dettes financières diverses	71 879	71 879		
Fournisseurs	705 600	705 600		
Dettes fiscales & sociales	473 457	473 457		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	29 169	29 169		
Produits constatés d'avance	41 966	41 966		
TOTAL	1 334 580	1 334 580		

4.3 - Dettes représentées par des effets de commerce = 139 741

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	139 741
Autres dettes	
TOTAL	139 741

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 95 458

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	71 418
Dettes fiscales & sociales	16 118
Autres dettes	7 923
TOTAL	95 458

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 41 966

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 500

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 20 206

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	7 258
Clients factures a etablr(4181000)	7 258
Autres créances :	12 947
Produits a recevoir(4687000)	12 947
TOTAL	20 206

8.2 - Charges constatées d'avance = 17 572

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constateeas d'avance(4860000)	17 572
TOTAL	17 572

8.3 - Charges à payer = 95 458

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	71 418
Fournisseurs factures non parvenues(4081000)	71 418
Dettes fiscales et sociales :	16 118
Organismes scx ch a payer(4381000)	4 676
Taxe d'apprentissage a payer(4386100)	10 221
Medecine du travail a payer(4386200)	1 221
Autres dettes :	7 923
Charges a payer(4686000)	7 106
Clients avoirs a etablr(4198000)	817
TOTAL	95 458

8.4 - Produits constatés d'avance = 41 966

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(4870000)	41 966
TOTAL	41 966

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES****EXERCICE CLOS LE 31/12/2016**

**AUX ASSOCIES DE
SAS HOUDRY GRENOT
114 RUE DES MOINES
75017 PARIS**

Mesdames, Messieurs les associés,

En application de l'article L 227.10 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les conventions visées à l'article L227.10 de ce code

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225.31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission ; cette doctrine requiert la vérification de la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice et visées à l'article L 227.10 du Code de Commerce.

Fait à Issy les Moulineaux, le 12 Juin 2017

**COMMISSAIRE AUX COMPTES
3AC**

JEAN MARC ROMILLY